

# le monde libertaire

Hebdomadaire de la Fédération anarchiste  
adhérente à l'Internationale des fédérations anarchistes

n° 1266  
31 janvier au 6 février 2002

2 €  
ISSN 0026-7433



**Conventions  
collectives,  
licenciements,  
et 35 heures  
....**

## Le siècle de tous les dangers

● **Grève dans l'éducation,**

p. 3

● **Le MEDEF**

« actualise » Vichy,

p. 3

● **Les zones d'attente,**

pp. 4 et 5

● **Palestine : l'État ou rien ?**

p. 6

● **C'est l'orgasme final !**

p. 7

● **Le droit des enfants,**

p. 8

● **Qu'on châtre la frocaille !**

p. 9

● **AZF, quatre mois après,**

p. 12



### « Agir au lieu d'élire »

À QUELQUES semaines de l'élection présidentielle, voilà un slogan que les personnels de santé et les instits parisiens semblent reprendre à leur compte. Et si d'autres les rejoignent !

La grève, la grève reconductible, l'action au quotidien sans intermédiaires, sans élus professionnels... il n'y a pas d'autres alternatives pour faire aboutir les revendications. Les projets de

société – car ce sont bien des projets de société que portent les acteurs des mouvements sociaux actuellement dans la rue – ne pourront se concrétiser que par l'action directe. Exiger de meilleures conditions de travail, des personnels supplémentaires dans les hôpitaux, exiger d'autres rythmes pour les enfants à l'école, n'est-ce pas des revendications d'ordre politique. Ces projets n'ont pas à être récupérés par des hommes, des femmes

politiques qui n'ont comme seule motivation que la prise de pouvoir et la défense des privilèges qui en découlent...

C'est peut-être en ces termes qu'il faut comprendre ces mouvements. C'est peut-être en ces termes qu'il faut orienter les analyses, développer les arguments pour en finir avec la délégation de pouvoir, la ritournelle des élections.

Imaginons un instant le jour des élections : des millions de grévistes, des AG souveraines, des comités de grève révocables, mandatés qui coordonnent le mouvement ; des femmes, des hommes, enfin acteurs de leur vie ! Imaginez, alors, la tête des candidates et des candidats à la présidentielle !

Nada

M 02137 - 1266 - F. 2,00 €



« Le jour où le peuple en aura assez et se soulèvera [...], je serai au premier rang des combattants. » Nicolas Faucier, *Pacifisme et antimilitarisme*, p. 198.

FPP 2520

# Vie du mouvement

## Éditorial

« **L**ES DIFFICULTÉS relatives à l'application des revendications ouvrières se multiplient au fur et à mesure que s'atténue la vigilance ouvrière. Surpris par la soudaineté de l'offensive prolétarienne, en juin dernier, le patronat a, depuis, organisé la résistance et employé les manœuvres les plus variées, la provocation ou l'astuce, selon les cas, pour se soustraire aux accords conclus sous la pression ouvrière. L'application de la semaine de quarante heures semble particulièrement compromise. Outre l'objection traditionnelle d'augmentation des prix de revient, on vient de découvrir un argument qui semble devoir être décisif : les nécessités de la défense nationale, pour rendre inopérante cette revendication essentielle du monde ouvrier. » Ainsi s'exprimait le camarade Nicolas Faucier dans *le Libertaire* le 11 septembre 1936. L'article s'intitulait « Les quarante heures en danger ».

Dans l'entre-deux-guerres, le patronat avec la réduction du temps de travail et les congés payés prophétisait le déclin de l'industrie française... Tout en n'oubliant pas comme l'écrivait Faucier l'appel au patriotisme, à l'effort national pour les industries d'armement !

Aujourd'hui, le MEDEF succède aux Maîtres des forges et autres consorts des années 30. Le discours est le même : les entreprises ne peuvent plus « vivre » si on accorde trop d'avantages divers aux ouvriers. Le problème se pose-t-il aujourd'hui avec les mêmes paramètres qu'en 36 ? À l'époque les militants du syndicalisme révolutionnaire, de l'anarchosyndicalisme s'opposaient à ceux qui dans les bureaux de la rue La Fayette (aujourd'hui, c'est Montreuil...) voulaient que tout le monde reprenne le travail et que les occupations d'usines cessent...

En Mai 68, ce fut la même chose, mais que faire en ce début d'année 2002 ? Si l'entre-deux-guerres connaissait une forte mobilisation syndicaliste, force est de constater que le paysage syndical actuel s'est considérablement affaibli. Les 35 heures (cinq heures de moins en près de 65 ans) dans ses applications laissent à désirer. On assiste plus à la défense de statuts, d'avantages acquis qu'à la conquête de nouveaux espaces pour les salariés. MEDEF and Co trouvent même que le Code du travail est bien embarrassant ! Tout serait-il à refaire ? À nous d'y répondre !

Directeur de publication : Jacques Toublet  
Commission paritaire n° 0906 1 80740 - Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay)  
Dépôt légal 44 145 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977 - Routage 205 - Hebdo 1  
Diffusion NMPP

### BULLETIN D'ABONNEMENT

*le monde*  
**libertaire**

Rédaction - Administration :  
145, rue Amelot, 75011 Paris  
Tél. : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé France	Étranger
3 mois 13 n°	□ 20 €	□ 32 €	□ 27 €
6 mois 25 n°	□ 38 €	□ 61 €	□ 46 €
1 an 45 n°	□ 61 €	□ 99 €	□ 77 €

#### Abonnement d'appui : 76 €

Abonnement étranger : les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe bancaire exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèque postal (CCP).

Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement)

(En lettres capitales)

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Pays .....

Chèque postal  Chèque bancaire

Virement postal (compte CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

**TOURS (37)** : le groupe libertaire de Tours change d'adresse : GLT, c/o CNT-AIT Tours, BP 1303, 37013 Tours cedex 1.

### Vendredi 1<sup>er</sup> février

**BORDEAUX (33)** : le groupe Emma-Goldman de la Fédération anarchiste organise à partir de 19 heures un concert de soutien aux anars argentins. Au programme : La compagnie Mohein (fanfare Tzigane), Happy Wiz et une intervention théâtre. Pas de tango donc, mais on pourra se rattraper sur les tapas garanties argentines et anti-capitalistes ! À l'Athénée libertaire, 7, rue du Muguet à Bordeaux. Renseignements : 05 56 81 01 91.

**QUIMPER (29)** : à 20 h 30 aux halles Saint-François, débat sur les transports gratuits pour toutes et tous avec Wally du RATP (Réseau pour l'abolition des transports payants).

### Samedi 2 février

**MARSEILLE (13)** : le CIRA organise une conférence-débat « Les libertaires du Yiddishland » avec Jean-Marc Izrine à 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique, 13001 Marseille (à l'angle de la place des Capucins).

**PARIS (75)** : à 14 h 30, manifestation devant le Mc Do, boulevard Saint-Denis (M° Strasbourg-Saint-Denis).

**RIS-ORANGIS (91)** : de 21 heures à l'aube « rencontre internationale de sound-systems » avec Wake up sound (Jamaïque), Word sound and power (Londres) et Reggae remedy (Paris). Au CAES, 1, rue Edmond-Bonté, 91000 Ris-Orangis. PAF : 8 euros.

### Dimanche 3 février

**PARIS (75)** : réunion publique sur le thème des « lois de sécurité quotidiennes, et le SIS (Système d'information Schengen) ». À 15 heures au CICP, 21 ter, rue Voltaire, Paris 11<sup>e</sup> (M° Rue-des-Boulets).

### Mercredi 6 février

**PARIS (75)** : journée internationale de solidarité avec Léonard Peltier, co-organisée par le CSIA/LPSG-France et le Cosimapp. Rassemblement en faveur de Léonard Peltier et Mumia Abu-Jamal devant le consulat des États-Unis, place de la Concorde (angle de la rue de Rivoli et du jardin des Tuileries) de 18 à 20 heures. À partir de 20 h 45, projection du film documentaire *Incident à Oglala* de Robert Redford et Michael Apted, suivie d'un débat sur le cas Peltier et la résistance amérindienne au cinéma « Images d'ailleurs », 21, rue de la Clef, Paris 5<sup>e</sup>.

### Judi 7 février

**CHAMBÉRY (73)** : conférence-débat : « L'anarchie, alternative au désordre », organisé par le groupe Acatie de la Fédération anarchiste avec Gaetano Manfredonia (maître de conférence, auteur de *L'anarchisme en Europe* aux éditions des PUF, 2001) à 19 h 30, maison des Associations.

## Agenda



### Vendredi 8 février

**PARIS (75)** : débat sur « la récupération de la contestation par les médias » avec Pierre Rimbert, 33, rue des Vignoles (M° Avron).

### Samedi 9 février

**VINCENNES (94)** : le CSIA/LPSG-France, la librairie Millepages et Albin Michel, collection Terre indienne, organisent un débat avec des représentants amérindiens des États-Unis, suivi par un spectacle avec les chanteurs et danseurs traditionnels : « Northern Ute Singers ». Au Centre culturel de Vincennes, 142, rue de Fontenay à Vincennes, (M° Bérault ou Château-de-Vincennes) à partir de 20 h 30. PAF : 8 euros. (tables de presse, librairie amérindienne, bar).

### Samedi 16 février

**MARSEILLE (13)** : cycle de discussion autour du thème « Les quatre saisons de l'anarchisme » par G. Roth. Premier volet, « Le printemps et l'été » : Les précurseurs et les premiers théoriciens. À 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique.

### Dimanche 24 février

**PARIS (75)** : concert de soutien à Léonard Peltier. À partir de 16 h 30, projection de la vidéo *L'esprit de Crazy Horse*, de Michel Dubois et Kevin McKiernan sur la résistance amérindienne aux États-Unis et la création de l'AIM, suivie d'une rencontre-débat sur le cas Peltier. Infos, tables de presse et musique avec : Cojoba (hardcore-punk mixte, Puerto Rico), Sabayo (chanson rock, Clermont-Ferrand) plus une surprise. Au CICP, 21 ter, rue Voltaire, Paris 11<sup>e</sup> (M° Nation). PAF : 5 euros.

### Samedi 2 mars

**MARSEILLE (13)** : le CIRA organise une conférence-débat « anarchisme et anarchie dans l'œuvre de Jean Giono » avec Denise Reyre à 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique, (à l'angle de la place des Capucins).

### Samedi 9 mars

**GAND (Belgique)** : deuxième foire internationale du livre alternatif et libertaire (livres, conférences, expositions, projections vidéo), de 10 heures à 20 heures, entrée libre, Kraankindersstraat 2.

### Samedi 16 mars

**MARSEILLE (13)** : cycle de discussion autour du thème « Les quatre saisons de l'anarchisme » par G. Roth. Second volet, « L'automne » : Le déclin face au léninisme et au stalinisme. À 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique, 13001 Marseille.

### Samedi 20 avril

**MARSEILLE (13)** : cycle de discussion autour du thème « Les quatre saisons de l'anarchisme » par G. Roth. Troisième et dernier volet, « L'hiver » : La transition vers le nouveau printemps. À 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique.

### Sur Radio libertaire

89.4 MHz

en région parisienne

### Mercredi 6 février

Blues en liberté :

Clifton Chenier,  
zydéco et blues  
de 10 h 30 à 12 h



### Concert de soutien à Radio libertaire

### Samedi 9 février

à 20 h 30  
avec Casse-Pipe,  
MLOP et  
Gilles Servat

La Maroquinerie,  
23, rue Boyer,  
75020 Paris  
M° Gambetta ou  
Ménilmontant.

Billetterie :  
Publico  
145, rue Amelot,  
75011 Paris,  
M° Oberkampf,  
ou sur place le  
jour-même

## La grève des enseignants parisiens

### Vers des pratiques autogestionnaires ?

Le 27 novembre 2001, la CNT-Éducation RP, le SNUDI-FO et le SE-UNSA appellèrent à la grève les enseignants parisiens lors des « états généraux sur les rythmes scolaires », organisés par la ville de Paris et le rectorat. L'absence d'informations par la voie hiérarchique et le caractère confidentiel de la concertation furent les signes avant-coureurs d'une inquiétude qui s'en fut grandissante. Longtemps tenus dans l'ignorance, les enseignants partirent donc à la pêche aux infos dans les médias. Ils y lurent une rumeur qui fut bientôt confirmée lors de l'allocation du recteur Blanchet, le 19 décembre. C'est donc par la voie des médias que les enseignants et tous les personnels concernés apprirent ce qui ferait leur quotidien dès la rentrée 2002 :

- Remplacement du samedi matin travaillé par le mercredi matin.

- Modification peu significative des horaires (8 h 30-12 h - 13 h 45 (!) - 16 h).

- Temps de concertation les mardis soirs, donc arrêt des cours à 15 h 30.

- Mise en place d'un périscolaire « renforcé » les samedis matin et le soir (du fait de la modification des horaires).

La mobilisation du 27 novembre (avec pour mot d'ordre : « On veut être informés et consultés »), porta ses fruits...

Les vacances de Noël furent mises à profit par le recteur... et le SNUipp (syndicat majoritaire du 1<sup>er</sup> degré) qui nous pondirent tous deux, en grande hâte, des questionnaires, lesquels devaient être envoyés à tous les personnels concernés et aux parents élus aux conseils d'école. Si le SNUipp n'oublia personne (on remarquera ici sa puissance d'appareil), le rectorat lui « oublia » les animateurs, les personnels de service, les gardien(ne)s d'école, les professeurs de la ville de Paris (PVP), les aides-éducateurs, les personnels effectuant leur dernière année de service... Tout le menu fretin, déjà précarisé et flexibilisé à souhait... Quelle confusion des genres (le syndicat se substituerait-il au patronat ?...) et quel effet désastreux que ces deux questionnaires (l'un rectoral et l'autre syndical) qui rivalisèrent de questions fermées et orientées, n'appelant qu'un seul « oui », très réducteur et vidé de sens rapporté à la complexité de la réalité.

A la rentrée de janvier, les enseignants furent donc galvanisés par un questionnaire bidon, les réduisant à l'état de lobotomisés, révoltés par le mépris dans lequel on les

tenait et enfin inquiétés par les menaces que représentait cette nouvelle organisation de la semaine. Ces menaces sont de deux ordres :

- Dans un contexte national de RIT, on leur imposait de fait un allongement de leur temps de travail (plus de samedis libérés),

- Un alourdissement de leur charge de travail (plus de coupure les mercredis).

La colère et le refus enflèrent dès la première semaine de la rentrée de janvier. L'assemblée générale réunie le 12 janvier dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, à l'occasion d'une matinée banalisée pour « réfléchir » sur le questionnaire du rectorat et de la ville, décida d'appeler à la grève le vendredi 18 janvier. Cet appel issu de la base fut soutenu par la CNT Éducation RP, SUD Éducation, le SE-UNSA et le SNUDI-FO. Le SNUipp tenta bien, comme d'habitude, de temporiser, avec son questionnaire, certains déclarant même que la grève était inutile ! Mais cette journée fut un succès, rassemblant près de la moitié d'enseignants grévistes. Le principe de la grève reconductible fut voté par

les AG remarquablement nombreuses et déterminées : grève reconductible jusqu'au retrait du projet. La grève fut reconduite quotidiennement pendant dix jours dans les AG. Elle a continué jusqu'au mardi 29 janvier, jour fixé par le recteur où il consent enfin à recevoir une délégation de grévistes (syndiqués et non-syndiqués).

Du côté des syndicats institutionnels, le SNUipp brille par son absence. D'abord favorable au projet (il a des intérêts financiers liés à la prise en charge du périscolaire), il a cédé sous la pression des grévistes et affiche désormais un timide « retrait du projet », sans appeler à la grève !

Le SNUDI-FO et le SE-UNSA brillent eux par leurs pratiques toujours opaques (pas de présidence d'AG, réunions d'intersyndicales secrètes, absence des AG lors des votes, non respect des délégations fixées en AG). Antidémocratiques dans leur fonctionnement, ils ne participent que furtivement (pas d'implication dans le comité de grève) et attendant de récupérer le mouvement à leur profit. De ce point de vue, leurs communiqués

de presse sont éloquents : ils s'attribuent systématiquement l'initiative de la grève et des audiences.

SUD Education très impliqué dans ce mouvement, apparaît très fortement.

La CNT Éducation, en tant que syndicat autogestionnaire et non majoritaire, porte tous les débats et toutes les pratiques qui garantissent cette autogestion dans la lutte :

- Mise en place d'un comité de grève syndiqués-non syndiqués mandaté et contrôlé par les AG.

- Affirmation d'une position collective, indépendante des négociations syndicales, pour obtenir le paiement de tous les jours de grève,

- Souveraineté des AG (avec

mandatements et contrôles des mandats).

- Compositions des délégations en AG pour les rendez-vous avec les interlocuteurs (respect de la représentation syndicats et non-syndiqués) et mandatement.

- Valorisation systématique de toutes les initiatives personnelles pour s'investir dans la grève (prises de parole, réalisation de matériel de manif, diffusion de textes, supports aux débats, etc.).

- Circulation de l'information.

En conclusion, il apparaît que les personnes grévistes sont très attentives à ne pas se laisser manipuler. L'aspect autogestionnaire de la lutte est très affirmé.

CNT Éducation RP

## Quand le MEDEF « actualise » Vichy

LE MEDEF n'y va pas avec le dos de la cuillère ! Succès, au cours des différents forums, organisés dans l'intention d'interpeller les candidats à la présidentielle, l'organisation patronale a déroulé son programme de « démolition sociale ».

Ainsi, le MEDEF véritable nouveau parti des patrons, lançait le coup d'envoi de sa campagne « En avant l'entreprise, en avant la France » (!), à Angoulême le 25 octobre dernier. Deux mille exploités s'y interrogèrent sur « le travail demain » pour proposer entre autre, « de redonner au travail sa vraie place dans la vie de chacun et dans la société ». Et de « réconcilier les Français avec le travail » (Jérôme Jaffré). Serions-nous, les salariés, d'immondes « glandeurs » qu'il s'agirait de remettre au turbin sérieusement ? Cela ne semble pas faire de doute pour les partisans des Seillières, Kessler et Cie.

Mais le premier thème du patronat était bien de remettre au goût du jour une version moderne du corporatisme (en réclamant des conseils de développement de pays - qui vont bientôt voir le jour).

Il faut se rappeler la définition du corporatisme : employeurs et travailleurs, associés au sein de mêmes organismes, dans le but de défendre les intérêts du métier, de la profession, de leur secteur d'activité économique propre.

Ainsi, le corporatisme est l'expression presque parfaite de la collaboration de classe et de l'association « Capital-Travail » : les « corporants », salariés comme patrons, sont sensés avoir les mêmes intérêts, réunis sur la même galère !

Pétain, dans sa « Révolution nationale » ne voulait pas autre chose, en allant jusqu'à décréter... l'abolition de la lutte des classes (si !).

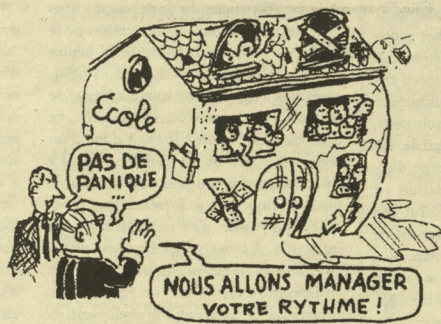
Dans le projet social corporatiste - car il s'agit bien d'une ambition sociétaria -, ce sont les corporants qui font la loi : les

accords passés au sein de la corporation doivent donc primer sur la loi. En un mot : c'est l'émiettement, à perte de vue, du droit et donc la déréglementation absolue. Et c'est bien ce que revendique le MEDEF aujourd'hui en cherchant à inverser la « pyramide » dont le socle est constitué par le code du Travail, puis par les accords interpro, de branches, les conventions collectives et enfin les accords d'entreprise. Notons au passage que cette attaque visant l'inversion des normes est commencée depuis les lois Auroux de 1982.

Le MEDEF ne veut donc pas se contenter de détruire l'ensemble des droits sociaux conquis au cours des luttes passées (retraite, sécu, services public, le droit à la formation professionnelle continue, etc.) mais impulser une véritable « révolution blanche », réactionnaire et néo-vichyste où « l'entreprise » constituerait le « cœur de la société ». Nous exagérons ? L'assemblée générale du MEDEF le 15 janvier à Lyon, était l'aboutissement des sept forums régionaux. Seillière écrivait en édit : « Les entrepreneurs entrent dans la cité pour porter leurs valeurs, les valeurs qui feront gagner les Français. [...] À Lille, ils ont échangé avec les entrepreneurs du Nord de l'esprit d'entreprise, indispensable dans notre société, mais ignoré par l'enseignement national et combattu au nom d'idéologies surannées. [...] L'entreprise a trop longtemps été traitée comme [...] un lieu de conflits... » Avec le MEDEF c'est clair : nous savons à quoi nous attendre. C'est pourquoi le 15 janvier à Lyon ne doit pas rester sans lendemain. Il nous faut travailler à construire des liens, des convergences entre tous les militant(e)s syndicalistes prêts à lutter réellement contre le patronat.

Régis

Collectif syndicaliste libertaire, Lyon



## Arlette à Toulon

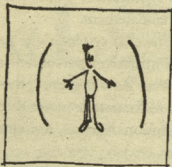
ARLETTE est en campagne. Elle est venue à Toulon pour un meeting dans la salle du palais du Congrès (elle en en les moyens). La presse locale s'est fait l'écho de cette réunion. Le journal *la Marseillaise* (PC) lui consacre une page et cite quelques passages de son intervention. Sur le sujet de l'arsenal de Toulon, Arlette prend la défense des travailleuses et des travailleurs de l'armement : « Pour les travailleurs de l'arsenal, il existe une réelle menace pour leur statut, mais aussi une menace d'une future privatisation. Le problème est le même que dans de nombreux arsenaux, les effectifs baissent et aucun remplacement ne suit derrière. »

Emmenés par la CGT, soutenus par LO, les travailleurs de l'armement vont sans doute profiter de la période électorale pour défendre et développer la production nationale et nationalisée des engins de mort. La conclusion de l'article prouve que le journaliste de *la Marseillaise* a tout compris : « Quant à l'électorat de Laguilleir, on peut dire qu'il est relativement hétéroclite : anarchistes, sympathisants, gauche singulière, curieux, contestataires, communistes... l'éventail est large. Mais à gauche... » Le journaliste, qui signe « G. de Saint-Vulfran » (un aristocrate ?) place donc les anarchistes en tête des supporters d'Arlette. Une épuration sévère s'impose ! Ici, à Toulon, nous pensons demander conseil aux camarades trotskistes sur la marche à suivre !

Jacques

Groupe Nada, Toulon

# Débordement en zone d'attente



*En France, lorsqu'un étranger n'est pas autorisé à pénétrer sur le territoire, il est mis d'attente que l'on décide de son sort dans ce qu'on appelle une ZONE D'ATTENTE.*

**B**ONNE ANNÉE aux quelques centaines d'étrangers<sup>1</sup> qui ont passé leur réveil en zone d'attente. D'après les chiffres de l'ANAFE<sup>2</sup>, leur nombre a augmenté ces derniers temps, et l'association s'époumone à dire que la situation ne peut plus durer. Le 10 décembre 2001, en même temps qu'elle imprimait un nouveau rapport sur l'état des lieux en zone d'attente, elle adressait une lettre ouverte au Premier ministre où elle lui demande d'user de son pouvoir pour faire respecter les droits des étrangers. Car seul l'État est présent en zone d'attente. Malgré les demandes, il n'y a aucune présence permanente, associative ou juridique, et les visites sont de plus en plus difficiles à effectuer. Depuis des années, le ministère de l'Intérieur fait la sourde oreille aux messages de protestation qui lui sont adressés. Messages de plus en plus pressants car les conditions de maintien sont mauvaises et l'accès aux lieux plus difficile qu'auparavant. L'ANAFE n'est pas la seule à s'indigner du sort de ces étrangers mis entre parenthèses à leur arrivée sur le territoire français. De nombreuses associations, des syndicats, des hommes politiques s'insurgent contre le traitement infligé à ces personnes dont le seul tort est d'avoir cogné à la porte de notre pays. Ils sont de plus en plus nombreux à être placés en zone d'attente.

## L'arrivée en zone d'attente

C'est en arrivant à la frontière qu'on peut se retrouver en zone d'attente. Le passage d'un avion qui se pose à Roissy<sup>3</sup> débarque en zone internationale, espace qui juridiquement n'est pas encore le territoire français. S'il n'est pas autorisé à franchir la barrière de police, il ne pénètre pas sur le sol français. Il est alors enregistré en zone d'at-

tente par les fonctionnaires de la PAF<sup>4</sup>. Trois types de voyageurs sont susceptibles de faire connaissance avec la zone d'attente :

- Les « non-admis » : ils n'ont pas les documents nécessaires à l'entrée sur le territoire : visa, passeport, réservation d'hôtel... ou ils ont des documents falsifiés. Ou encore, ils sont soupçonnés par la PAF d'une de ces irrégularités. Ils ne sont pas admis à entrer.

- Les « transit interrompu » : ils sont en voyage et transitent par la France. Leur transit ne peut se faire. Par exemple, la compagnie aérienne refuse de les embarquer, ou le pays de destination refuse de les accueillir et ils sont renvoyés en France, car c'est le pays de transit.

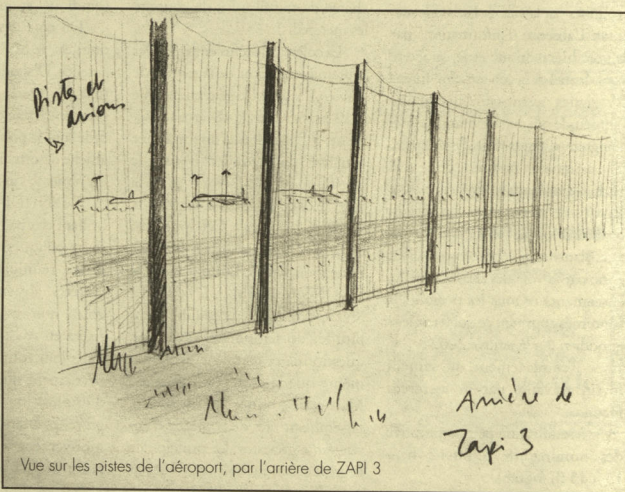
- Les « demandeurs d'asile » : ils débarquent de l'avion et demandent asile à la France, qui les place en zone d'attente. Ils sont de plus en plus nombreux.

## La zone d'attente : une « fiction juridique »

Chercher à décrire la zone d'attente est un véritable casse-tête. La loi qui la définit depuis 1992, article 35 *quater* de l'ordonnance de 1945<sup>5</sup>, utilise des termes topographiques : « la zone d'attente s'étend des points d'embarquement... aux points d'enregistrement [...] ; elle peut comprendre des lieux d'hébergement... », et son nom, « zone », est aussi une notion spatiale. En fait, l'incarnation même de la zone d'attente est contestée, et sa définition en termes juridiques l'est aussi. Celui qui cherche à la définir réalise que la zone d'attente n'est pas tout à fait un lieu mais plutôt une condition dans laquelle se trouve une personne. Régie par une loi d'exception : en effet en tant que zone internationale, le droit international devrait s'y

appliquer, mais comme en réalité c'est en France, c'est le droit français (droit des étrangers de 1945, souvent modifié), qui la régit. Son statut date de 1992 : avant cette date, la zone d'attente existait de fait, mais pas juridiquement. C'était un lieu hors du droit. Maintenant, ce n'est plus le cas, mais la loi est contestable et contestée par certains juristes : la personne est considérée comme « maintenue » car elle peut partir « à tout moment ». En réalité, elle est sous un régime de privation de liberté,

le CRA<sup>7</sup> de Mesnil-Amelot a été divisé en deux en juillet 2000 pour abriter une partie des personnes placées en ZA ; mais surtout, depuis la fermeture de l'hôtel Ibis, de triste mémoire<sup>8</sup>, une sorte de « Formule 1 » étrange a été construite dans l'immense zone aéroportuaire de Roissy. On y arrive par bus depuis la gare RER de Roissy. Là, on marche quelques minutes le long d'un talus boueux et l'on se retrouve devant un bâtiment bas tout neuf, ceint d'une double rangée de barbelés et de grillages.



mais sans bénéficier du droit relatif à l'incarcération. Du coup, l'intervention de la justice ne se fait qu'au bout de 48 heures renouvelables (quatre jours), temps beaucoup plus long que pour tout autre type de détention en France. En garde à vue, ce délai est d'une heure ! Il s'agit donc d'un régime dérogatoire au droit français. La situation est d'autant plus ubuesque sur le plan juridique que se présenter aux frontières sans papiers n'est ni un délit ni une infraction. À l'inverse, les étrangers placés en centre de rétention administrative sont en infraction car ils sont interpellés sans papiers sur le territoire. Physiquement, la zone d'attente est délimitée par le préfet selon les « besoins ». À Roissy, elle comprend officiellement des lieux d'hébergement appelés ZAPI 2 et ZAPI 3, ainsi que, zone d'attente à controverse, la zone internationale, des postes de police et certaines parties des aérogares<sup>6</sup>.

## Les zones d'attente : une injure aux droits de l'homme

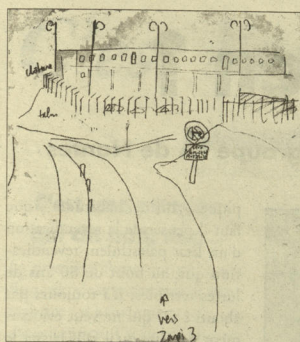
Après son enregistrement en zone d'attente par la PAF (police de l'air et des frontières), si l'étranger peut attendre quelques heures dans un local de police ou une aérogare, le soir, il doit être conduit dans un lieu d'hébergement. Là, doivent lui être assurées selon la loi « des prestations de type hôtelier ». En pratique, selon les constats des visiteurs, et selon de nombreux témoignages, il arrive fréquemment que les « maintenus » passent la nuit dans les postes de police dans des conditions épouvantables. Cela est, bien entendu, tout à fait contraire à la loi. Des lieux d'hébergement sont pourtant prévus mais saturés :

Nombre de placements en zone d'attente :	
1996 :	5646
1997 :	5578
1998 :	10 265
1999 :	9 308
2000 :	18 936
Proportion des demandeurs d'asile parmi les maintenus en zone d'attente :	
1996 :	526 (9,3 %) + 80 mineurs
1997 :	1010 (18 %) + 254 mineurs
1998 :	2484 (23 %) + 603 mineurs
1999 :	4817 (51 %) + 780 mineurs
2000 :	7 392 (44 %) + 962 mineurs



Certaines personnes restent enfermées dans les postes de police ou les salles de correspondance sans pouvoir dormir ni se laver ou même aller aux toilettes.

Photos Francine Bajandé



## Pour la libre circulation des personnes

En fait, la zone d'attente pose plusieurs questions fondamentales : d'une part, l'interdiction des lieux à d'autres instances que l'Etat, qui permet le non-respect de la loi. D'autre part, le respect par la France du droit international comme le droit d'asile, droit en déclin depuis plusieurs années alors que le nombre de demandeurs d'asile augmente, et que la proportion d'étrangers refoulés sans avoir pu exprimer leur demande est inconnue<sup>10</sup>.

La zone d'attente n'est que la partie émergée de l'iceberg, elle est le révélateur du traitement de rejet réservé dans les pays riches aux migrants pauvres, traitement qui a pour conséquence la ruine, le désespoir, voire la mort de ceux qui tentent par les voies clandestines le voyage interdit. Devant une telle situation, la réaction la plus juste et la seule possible me semble être la fermeture des zones d'attente et le droit de libre circulation des personnes.

Anne

D'après une enquête pour un mémoire de fin d'études à l'ENSAD sur la zone d'attente.

preuve c'est qu'elle « abrite » de nombreux enfants ! En 1999, 780 mineurs demandeurs d'asile sont passés par la zone d'attente, dont 602 étaient seuls.

Le bâtiment a été construit avec un accès direct aux pistes et aux avions. La police emmène directement les étrangers en voiture jusqu'à l'appareil sans passer par l'embarquement. Ainsi l'opération se fait beaucoup plus discrètement qu'auparavant. Lorsqu'ils étaient logés à l'hôtel Ibis, ceux-ci faisaient la queue avec les passagers, qui pouvaient refuser de voyager avec des personnes expulsées.

Les étrangers, en plus de l'hébergement, doivent bénéficier d'un certain nombre de droits : possibilité de voir un médecin, un avocat, droit au « jour franc » qui empêche l'expulsion avant 24 heures, etc. Ces droits sont régulièrement bafoués. Sans parler des atteintes aux droits de l'homme : racisme, injures, coups... qui sont souvent relatées.

## Quand la zone d'attente est hors d'attente

Bien que la perspective d'un séjour en zone d'attente ne soit pas des plus réjouissantes, il arrive de plus en plus fréquemment aux étrangers de ne pouvoir en « bénéficier ». En effet, lorsqu'ils se présentent au contrôle de police, ils ne sont pas enregistrés en zone d'attente ; les policiers les ignorent, les envoient promener. Ce non-enregistrement a deux conséquences : d'une part, ils restent là, bloqués en zone « sous douane », parmi les allées et venues des passagers et des personnels, sans rien pouvoir faire : ni se coucher, ni se laver, ni même manger. Parfois, un voyageur apitoyé ou un travailleur de l'aéroport leur achète un sandwich, du lait pour un enfant... D'autre part, la procédure ne peut commencer puisque officiellement ils n'existent pas. Il semblerait que cette façon de faire soit une manière de « tester » les demandeurs d'asile, sur le thème : « S'ils sont réellement demandeurs, ils tiendront le coup, sinon ils partiront. » Cette description de la zone d'attente de Roissy n'est pas complète : fréquemment, les associations reçoivent des témoignages de personnes enfermées dans des lieux dont elles n'avaient jamais entendu parler. Aujourd'hui, la situation devient critique et les débordements de la zone d'attente ne peuvent être niés plus longtemps par le gouvernement. La justice même le reconnaît dans une ordonnance récente (29 décembre 2001) de la cour d'appel de Paris, qui vient de remettre en Ivoirienne en liberté au motif que ses conditions de détention étaient une « atteinte à la dignité des personnes ».

1. Le 14/12/2001, en plus de celles maintenues dans les lieux prévus à cet effet, il y avait 200 personnes enfermées dans les salles de correspondance des terminaux. Ce qui fait un total d'au moins 432.

2. ANAFE : Association nationale d'aide aux frontières pour les étrangers. Cette association est un regroupement d'associations qui a obtenu la possibilité d'assurer une permanence téléphonique pour les étrangers en zone d'attente et un petit nombre de visites des lieux, octroyées chaque année par le ministère de l'Intérieur.

3. La zone d'attente de Roissy est celle dont on parle le plus car elle concerne 96 % des cas, mais elle est loin d'être la seule : il y a 122 zones d'attente en France, dans les ports, les gares et les aéroports.

4. PAF : police de l'air et des frontières.

5. Article 35 quater de l'ordonnance du 2 mai 1945. L'étranger qui arrive en France peut être maintenu dans une zone d'attente. Elle s'étend des points d'embarquement et de débarquement à ceux où s'effectue le contrôle des personnes. Elle peut inclure un ou plusieurs lieux d'hébergement assurant aux étrangers concernés des prestations de type hôtelier [...]. L'étranger est libre à tout moment de quitter la zone d'attente pour toute destination hors de France [...].

6. ZAPI : zone d'attente pour personnes en instance.

7. CRA : centre de rétention administrative.

8. Les deux étages de l'hôtel Ibis à Roissy, loués 1,6 million de francs par mois au groupe ACCOR par le ministère de l'Intérieur étaient une zone d'attente non déclarée, dite ZAPI 1. Suite aux différentes actions menées autour de ce lieu, il a été fermé début 2001 à l'occasion de l'ouverture de ZAPI 3.

9. En 1995, sur 20 000 demandes d'asile, 15 268 sont refusées soit 76 % ; cinq ans plus tard, en 2000, le nombre de demandes est passé à 38 747 dont 33 622 sont refusées soit 87 %.

10. D'après un communiqué de l'ANAFE du 9 janvier 2002.



## Radio libertaire

### Décidément, nous n'en finissons pas d'avoir vingt ans

LE 9 JANVIER dernier, la Maroquinerie nous a généreusement permis d'utiliser sa salle pour qu'un spectacle original, au bénéfice de notre radio puisse avoir lieu.

Bien évidemment nous ne pouvions célébrer l'anniversaire de Radio libertaire sans la présence de Léo Ferré. À défaut bien sûr, Josette Kalifa et Stéphane Reggiani nous ont regalé de leur talent et de leur présence.

La première partie fut la présentation du DVD produit par la Mémoire et la Mer d'un spectacle en scène de l'ami Léo accompagné par son pianiste Paul Castagnier. Un franc succès pour un petit spectacle ou environ 300 personnes se sont retrouvées. C'est la grande tradition de notre culture où autour d'artistes de talent qui ont fait le pari de la qualité sans compromis et sans compromission, un public

fidèle a su retrouver les émotions et les exigences de notre radio. Et ces exigences furent entièrement satisfaites et nos caisses, puisqu'il faut bien en parler, un peu renflouées.

Mais ce n'est pas tout, le 9 février prochain, c'est au tour de Casse-Pipe, de MLOP et de Gilles Servat de venir nous régaler. Au même endroit, même motif, même punition, on va s'écrabouiller sec pour un super samedi soir. Qu'il nous soit permis au passage de remercier ici, les émissions *De la Pente du Carmel la vue est magnifique* et *Ondes de choc* sans lesquelles ces spectacles n'auraient pu avoir lieu.

Merci donc aussi à tous nos auditeurs et auditrices. Nous vous donnons rendez-vous au samedi 9 février prochain.

Jipé

## Dans la Toile

L'ASSOCIATION pour la promotion et la recherche en informatique libre (<http://www.april.org/>) me semble être un bon point de départ pour découvrir l'esprit GNU. Comme son nom l'indique, le champ d'action de l'association APRIL est le logiciel libre, qui vient de l'anglais Free Software (où free s'entend dans le sens de free speech (libre expression) et non pas free beer (gratuité)). Les quatre libertés fondamentales du logiciel libre : utilisation (la liberté d'utiliser le logiciel, pour quelque usage que ce soit), étude (la liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de l'adapter à vos propres besoins. L'accès au code source est une condition pour tout ceci), redistribution (la liberté de redistribuer des copies de façon à pouvoir aider votre voisin) et modification (la liberté d'améliorer le programme, et de diffuser vos améliorations au public, de façon à ce que l'ensemble de la communauté en tire avantage. L'accès au code source est une condition aussi pour tout ceci). Le but principal est de développer et de diffuser des programmes et de permettre à tout le monde de les obtenir et de les utiliser. L'association a pour but de participer activement à ce formidable mouvement basé sur le partage et

l'accès à la connaissance. Pour cela, elle met en place des groupes de travail chargés d'intervenir à tous les niveaux : de la conception à la distribution. Cette approche rompt avec l'habitude des Microsoft et autres pompiers. Le site couvre bien tous les aspects du système GNU et propose même des traductions françaises de textes sur ce sujet.

Dans le même ordre d'idée, Je suis libre (<http://www.jesuislibre.org/>) est un portail du logiciel libre. Tout cela est en majorité orienté vers des machines de type IBM mais les Macintoshiens (dont je fais partie) trouveront quand même de quoi nourrir leurs monstres de silicone.

Bien foutu, bien composé et plein d'infos, Demain le Monde (<http://www.geocities.com/demainlemonde/>) mérite le tour et même un retour régulier dans ses pages.

Marcel Robert me signale que l'adresse du site anti-dollar a changé (<http://antidollar.org/>) et en profite pour me signaler l'existence du site anti-tout (<http://www.antitout.fr.fm/>) qui recense les sites qui s'inscrivent dans la logique « anti ».

À bientôt dans la toile.

Blue Eyed Keyboard  
[alain@minitelorama.com](mailto:alain@minitelorama.com)

# Palestine : l'État ou rien ?

Débat autour de l'article « Palestine : l'égalité ou rien » du groupe FA de Nantes

À LA LECTURE de l'article de nos camarades nantais, je me suis posé la question de savoir s'il fallait ou non commencer un débat sur une question difficile. Difficile parce qu'urgente : nous sommes dans l'horreur quotidienne pour les Palestiniens, et la terreur permanente pour les Israéliens. Et qu'une telle situation ne peut pas s'embarasser de concepts idéologiques que l'on chercherait à plaquer à tout prix sur une réalité. Ainsi en va-t-il de la question – centrale – de l'État en Palestine.

Si je suis d'accord sur l'argumentaire développé dans l'article, il y a une chose qui m'a surpris et me fait réagir. C'est cette affirmation, largement répandue dans nos milieux, que l'État trouverait une justification en Palestine (« la moins mauvaise des choses »). Cette position découle, selon moi, d'un double phénomène. Le premier, c'est celui qui consiste à croire qu'affirmer une telle chose va aider les Palestiniens à mettre un terme à leurs souffrances. Et comme si abonder dans le sens de tous les autres et celui du peuple palestinien, était la seule option valable. Or, il n'en est rien. Non, abdiquer nos opinions n'aidera en rien les Palestiniens, qui se moquent sans doute de l'avis des anarchistes : les vrais leviers de changements sont ailleurs, dans les capitales occidentales, et bien perméables à nos modestes discussions.

Le second phénomène qui peut expliquer cette volte-face singulière de libertaires sur l'État palestinien – donc sur l'État, tout court –, c'est une espèce de « principe de réalité ». L'alternative libertaire n'existant pas en Palestine, il faudrait être réaliste. La peste émotionnelle, face aux horreurs vécues dans cette partie du monde, fait le reste. Elle avait déjà fait des ravages – certains s'en souviennent encore – au cours du terrifiant conflit en ex-Yougoslavie. Dès lors, la lucidité s'imposerait :



Photo : D.R.



La Palestine au quotidien : une rue inondée de boue

c'est l'État qu'il leur faut. Pourtant, si l'alternative anarchiste manque cruellement dans cette région ravagée par la guerre, cela n'empêche pas de réfléchir.

## L'État libère ?

Si la création d'un État avait aidé les peuples colonisés à sortir du malheur et de l'impérialisme, les Algériens, pour ne parler que d'eux, le sauraient déjà. En réalité, la constitution de l'Autorité palestinienne, malgré les limites et grignotages successifs des Israéliens, constitue bien un État embryonnaire. Et l'on voit bien ce qu'il en découle : soumis aux pressions politico-militaires extérieures, et aux dures réalités de la politique intérieure, Arafat navigue à vue et contrôle l'expression dissidente. Pour cela, police et armée aux ordres sont les points d'appui traditionnels d'un pouvoir illégitime, du point de vue démocratique. Car l'OLP, cette machine politique et militaire, est un véritable État dans l'État. L'organisation d'Arafat contrôle et concentre le pouvoir entre ses mains, aux côtés

d'une bourgeoisie qui s'installe et vit plutôt mieux que le peuple de la rue.

Ce peuple, toujours aux premières loges pour subir là aussi, qui d'ailleurs a dit à l'OLP, d'une certaine manière, avec l'Intifada : « Vous ne savez pas faire, nous passons à l'action ». Et en Europe, l'on parle bien timidement des « affaires » qui ont touché des personnalités de l'OLP, accusées de se servir dans les caisses pendant que le peuple peine à se nourrir. De plus, l'OLP et l'État embryonnaire qu'il contrôle n'ont pas fait avancer d'un pouce la situation : les pressions internationales sont trop fortes.

À quoi donc servirait un État plus formel, soumis à Israël et Washington, pour les Palestiniens ? Que ferait donc cet État ? Maintenir le statu quo sur l'influence grandissante des islamistes, laisser la guerre sociale de côté, sous prétexte que l'ennemi, c'est Israël. Dites, c'est par où la libération sociale et politique ? Un État, ça sépare des peuples par l'établissement de frontières : quid de la convivialité des peuples de la région, alors ? Qu'est-ce que la création de l'État d'Israël a réglé pour cette région, et pour les juifs exilés, eux aussi à une autre époque dans une situation désespérée ? Le plus curieux, c'est que l'article du groupe de Nantes, signale qu'il ne faut pas légitimer le droit international car il est délégitimé par les comportements de ses représentants ; or, sur quoi si ce n'est sur le droit international appuient-ils la validation d'un État en Palestine ?

Que des anarchistes acceptent le principe de la constitution d'un

État palestinien pour mieux le dénoncer après coup, est pour le moins irréfléchi et peu crédible. La haine entre des peuples, réfugiés derrière d'éventuels barbelés dans leurs États respectifs, se cristalliserait sur des « communautés nationales », concept diffus, trompeur et interclassiste, si l'on dressait encore plus de frontières. Ainsi l'État d'Israël n'a-t-il qu'accroché la situation par sa création.

## Ne pas abdiquer

Paradoxal que des libertaires ne parlent pas de fédéralisme, de partage des richesses, de guerre sociale, d'autogestion... Le concept de fédéralisme entre les peuples fut élaboré par les pionniers de la pensée anarchiste à une époque où l'Europe était déchirée par des nationalismes en éveil, qui déconstruisaient les empires d'alors.

Le fédéralisme libertaire, fondamentalement égalitaire et adaptée à un Moyen Orient constitué de mosaïques de peuples, préconisait la libre association, la libre fédération, sur des bases égalitaires entre les individus et groupes d'individus qui fondent ce fédéralisme ; grâce à lui, chacun a sa place dans ce fonctionnement-là, où le centre est nulle part et partout ; serait-il passé de mode ? Pourquoi ce qui nous paraissait adapté à des contextes similaires quoique d'une autre époque, ne serait plus soutenable aujourd'hui ? Pourquoi faire son deuil d'une revendication anarchiste, jamais réclamée par les observateurs de la crise palestinienne, et pour cause : les anarchistes eux-mêmes ont du mal à la porter ? Pourtant, si cette revendication peut être qualifiée d'uto-

pique – on a l'habitude – que faut-il penser de la revendication d'un État palestinien, revendication qui, au bout de 80 ans de luttes terribles, n'a toujours pas abouti ? Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il faut laisser le peuple palestinien dans une situation de non-droit : l'égalité des droits en Israël et en Palestine doivent être des revendications prioritaires.

En réalité, il va falloir aussi, pour ce peuple opprimé comme pour tous les autres, dans la région, entamer une bataille idéologique. Nous devons les y aider. De légitimes demandes doivent monter pour un règlement possible et global de la situation. Parmi elles, il faut évoquer la répartition des richesses. Dans cette région comme ailleurs, il existe des pauvres et des riches ; des États qui convoitent ou contrôlent l'accès à la mer, à l'eau, au pétrole. Une bonne partie des conflits intra et inter-étatiques découlent d'un désir fort : contrôler les richesses. Il nous faut appuyer la revendication du partage qui reste noyée dans les distorsions « ethniques » – donc interclassistes – et « légitimistes ». L'État doit tout s'approprier, pour le bonheur des populations. La rarefaction des ressources fondamentales implique un regard régional et populaire sur la répartition des richesses.

Autre revendication qu'il nous faut appuyer : l'autogestion généralisée, ce qui implique que des machines politico-militaires (du Hamas jusqu'au Likoud) soient dépossédées de leurs pouvoirs par les habitants – tous les habitants – qui devront apprendre à parler et décider ensemble, ce qu'ils savaient faire dans certaines régions où la convivialité était chose courante il y a peu encore.

Voilà, ce n'est rien de très original : fédéralisme libertaire contre centralisme d'États guerriers ; répartition et contrôle des richesses régionales avec et pour tous ; réappropriation du pouvoir de décision à travers l'autogestion, contre les bureaucraties et les états-majors politiques et religieux, sont quelques revendications originales et en relation avec le réel que nous pouvons porter dans le débat. Elles impliquent une opposition claire aux concepts étatiques et impérialistes, aux dominations raciales, sexistes et religieuses que les États instaurent et pérennisent : c'est ce qui fait le quotidien des peuples du Moyen Orient.

Daniel

groupe Gard-Vaucluse de la FA

## C'est l'orgasme final !

Deuxième partie (voir le Monde libertaire, n° 1264)

### C'est une poupée qui dit non, non...

La première chose qui m'a questionnée, c'est précisément cette histoire d'avortement et de contraception. J'ai su très vite que tout ça existait, et tant mieux. Mais personne ne m'a parlé de plaisir, de responsabilité partagée, de la maternité comme autre chose qu'un phénomène biologique, du désir d'enfant... On m'a bien expliqué en classe de 4<sup>e</sup> que les filles avaient leurs règles tous les mois et qu'elles étaient fécondables quelques jours par cycle. On m'a même dit qu'il y avait plusieurs possibilités pour éviter cela, la plus sûre étant la pilule contraceptive. On m'a aussi parlé des MST et de la plus terrible d'entre toutes, le Sida, contre lequel seule la capote pouvait me protéger. Et même un jour que j'étais longtemps à l'infirmerie, j'ai vu derrière la porte (il paraît que c'est obligatoire) une petite affiche scotchée où était indiquée l'adresse du Mouvement français pour le planning familial, au cas où j'aurais besoin d'avorter. Alors je suis sortie du cours confiante, avec une sacrée envie de faire l'amour.

J'ai donc commencé ma vie sexuelle. J'avais un peu peur quand même parce que tous ces schémas, ces courbes, ne m'avaient pas vraiment renseignée quant à la douleur des premiers rapports. Mais j'avais cru comprendre que cette souffrance était le prix à payer pour que s'ouvrent les portes du septième ciel ! J'ai bien été étonnée que mon copain ne me demande pas si je prenais la pilule ou que je doive sortir une capote de mon sac, mais bon... J'étais devenue une femme, toute seule, comme une grande, sans aucun risque.

L'âge aidant, je suis allée de surprise en surprise. Je devorais les magazines féminins qui regorgeaient de ces témoignages de femmes PDG qui s'envoyaient en l'air entre deux avions et prenaient leur pied toujours. J'ai vite compris que je devais avoir du plaisir, toujours, plusieurs fois même (au diable l'avarice !). N'empêche que chez moi, ça ne marchait pas comme ça. Il y avait plein de fois où je n'avais pas de plaisir. Heureusement, un jour, j'ai rencontré un copain vraiment chouette. Il m'a expliqué que tous ces magazines étaient vraiment des conneries de petites-bourgeoises et que, dans le milieu, on avait bien compris le piège. Tout à coup, je me suis sentie mieux. Enfin un mec qui n'allait pas me mettre la pression. J'ai même trouvé rigolo que

ma première éducation sexuelle passe par un mec. Alors, j'ai peu à peu pris de l'assurance... et des risques. Inconsciemment, j'ai commencé à dire non quand je n'avais pas envie. C'est là que tout a foiré. Comment osais-je ? alors qu'il n'y avait aucun risque de grossesse ? Alors que j'étais reconnue comme individuelle à part entière ? Alors que... alors que... Comment pouvais-je ne pas avoir envie ? Peut-être qu'après tout je restais très coincée par la morale judéo-chrétienne ambiante et donc, je ne méritais pas de fréquenter un milieu aussi éclairé ? J'ai fait là, avant même de parler de réflexion féministe, ma première expérience féministe. Depuis, j'ai prolongé ce combat avec d'autres. Depuis, ma lutte contre « le pouvoir maudit » (comme disait cette chère Louise Michel) passe par ma lutte à pouvoir dire non sans avoir à me justifier. Et, suprême réconfort, je me suis retrouvée avec d'autres copines anarchistes à briser les tabous pour oser parler de pouvoir, réfléchir sur cette éducation au non pour moi, et non pas contre mes compagnons anarchistes.

Au-delà de l'anecdote, c'est cette éducation au pouvoir dire OUI ou NON qui donnent sens aux acquis de l'IVG et de la contraception. Les femmes sont sorties après 1975 du « toujours non » lié aux risques pour entrer dans l'ère du « toujours oui » lié au non-risque. Dans les deux cas, il s'agissait de « se faire faire un enfant ou d'avorter » mais elles n'étaient jamais actrices de leurs désirs. Alors peut-être que notre lutte d'aujourd'hui serait d'apprendre à dire ce que l'on veut vivre pour nous, sans entrer dans la culpabilité de se sentir ingrates envers nos compagnons.

Ça passe par beaucoup de paramètres. C'est par exemple apprendre aux petites filles qu'elles ont le droit de refuser qu'on les touche. Ce n'est pas seulement leur dire qu'elles ont ce droit, c'est aussi leur donner les moyens de l'affirmer. Ça peut être qu'elles apprennent très tôt à défendre leur espace dans les cours de récréation. Qu'elles apprennent très tôt à connaître leur corps, à savoir dire ce qui leur fait mal, ce qui leur donne du plaisir, ce qui les agace. Qu'elles apprennent pour elles à se balader sur la gamme des plaisirs. C'est bien là la différence entre un droit et les moyens qui sont donnés pour l'affirmer. C'est dans ce creux que se situe peut-être notre premier engagement anarcha-féministe, en tant que femmes et en tant qu'anarchiste contre le pouvoir de l'oppression.

### Être ou paraître, il faut choisir

Voilà déjà une lutte balaise. Seulement, une fois qu'on a commencé à savoir dire OUI ou NON, émerge très vite la question de l'identité. Dans une société patriarcale comme la nôtre, il y a évidemment bien d'autres choses qui nous définissent. Parce que nous sommes dans une société de consommation, notre identité de femme passe beaucoup par notre image. J'ai échappé à l'obligation

mée » et surtout « paraître et ne pas être ». Revêtir le costume de l'antifasciste anar, c'est juste me faire oublier comme femme pour qu'on ne voie en moi que la camarade militante. M'habiller en mini-jupe ou me maquiller, c'est prendre le risque qu'on ne voie en moi que la femme objet de désir. Là encore, il y a peut-être un enjeu à reprendre les choses là où elles se sont arrêtées. Je reprendrai donc à mon compte les revendications des années 70 d'avoir le droit de porter des pantalons et les cheveux courts, mais j'y mettrai du sens car il ne s'agit pas de s'habiller comme des mecs mais plutôt d'affirmer notre identité qui ne doit pas passer par notre look. C'est là un enjeu externe car concrètement, c'est vivre notre droit à se promener seule en mini-jupe sans que

je n'aie des ovaires et un utérus ? Ben non, autrement les opérées de la totale n'en seraient plus. Ça y est, j'ai trouvé, c'est parce que je ne suis pas un mec que je n'ai pas de couilles. Ça fait peur quand même, car, en quelque sorte, je serais un non-homme.

Voilà, c'est ma dernière expérience féministe : celle de mon incapacité à me construire, à me définir uniquement par rapport aux hommes. C'est le passage ou plutôt le prolongement de mon engagement antisexististe, à un engagement féministe et là, enfin, les choses sont claires. Je sais maintenant que je peux, je veux partager certains combats antisexististes ou d'autres avec des compagnons de la même longueur d'onde politique que moi. Mais je sais également qu'il y a des points de non-communication. Je les revendique comme ces espaces où je pourrai demain faire émerger des paroles de femmes. C'est à ce prix justement que je pourrai être au lieu de paraître et je le ferai pour moi, pas contre mes compagnons.

Je reprends à mon compte les espaces féminins, féministes des années 70. C'est dans ces lieux que je partage avec d'autres femmes, toutes différentes de moi, l'expression d'une oppression spécifique. En me soustrayant ainsi au regard patriarcal masculin, je quitte le champ de la comparaison avec les hommes et j'accède ainsi au statut de sujet, seul capable de donner un sens à mes luttes. Mais je n'ai pas envie, comme mes grandes sœurs, d'être enfermée dans mon groupe de femmes. Aussi, je réinjecte mes analyses, actes, expériences, dans une approche mixte plus globale des choses. C'est là que je trouve enfin le moyen d'échapper à la schizophrénie d'être anarchiste en assemblée générale et féministe en petit groupe non-mixte.

Voilà, tout ça est sans doute moins tangible que les luttes des années 70 pour des droits concrets pour les femmes. Mais à y regarder d'un peu plus près, on voit qu'il y a autant à faire et qu'aujourd'hui encore, c'est une question de survie. Gardons notre pessimisme pour des jours meilleurs car finalement tout est permis : les doutes, les questions, les remises en cause des dogmes. Nous avons aussi l'espoir d'échapper à l'institutionnalisation pour peu que le courant passe correctement entre nos organisations politiques anarchistes et nos luttes spécifiques. Enfin, que nos grandes sœurs se rassurent : nous ne ferons pas « du passé table rase », et s'il faut défendre nos acquis menacés, nous serons là car nous savons maintenant pourquoi ils valent la peine d'être préservés et à quel point nous ne pouvons compter sur personne d'autre que nous-même pour les défendre.

Muriel

Commission anarcha-féministe de la Fédération anarchiste



Manifestation en Corse en 1975

de mettre des jupes plissées à l'école, mais pas à Claudia Schiffer ou Cindy Crawford. Je n'ai pas non plus échappé à tous ces panneaux publicitaires qui vantent les mérites des produits XX (le XX allant de la lessive ultra au régime amincissant, qui « nous laisse l'essentiel » : comprenez les gros nichons qui nous font femmes !) Mais là encore, j'ai la chance d'évoluer dans un milieu plutôt cool... Chez moi, tout le monde est en Docs et a les cheveux rasés de telle sorte qu'il ne peut pas y avoir d'oppression sexiste puisqu'on est tous androgynes ! Enfin, certaines plus que certaines !

Bref, à l'aube de ma vie de femme, j'avais le choix entre « être consommatrice et être consom-

des hommes interprètent cela comme « Je suis à prendre ». C'est aussi un enjeu interne d'expliquer dans le milieu libertaire que ce n'est pas parce que les camarades nous asexuent qu'ils échappent aux comportements sexistes et vice-versa.

### Différence, ressemblance, identité, égalité...

Bon je pensais avoir compris et vlan ! Tout s'écroule à nouveau ! Visiblement, ce n'est pas par le look que je sais que je suis une femme. Ce n'est pas non plus par la maternité, ni l'IVG ni la contraception. Pourtant, je sais bien que je ne suis pas un mec... Mon Dieu ! Serais-je une femme parce

## Transports gratuits ici et maintenant aux stations Chaussée-d'Antin et Opéra

**S**AMEDI 26 janvier 2002, le Réseau pour l'abolition des transports payants a rendu l'accès gratuit au métro parisien à plus de quatre mille usagers. À 14 h 40, une cinquantaine de personnes a investi de manière festive et joyeuse la station Chaussée-d'Antin, bloqué les portillons à l'aide d'une banderole revendicative et invité les personnes à passer par les portes ouvertes à l'occasion. Après 30 minutes, face à l'attitude répressive des milices de la RATP, les militants ont préféré quitter des lieux devenus inhospitaliers.

Ne comptant pas en rester là, ils se sont dirigés vers

Opéra où ils ont procédé de la même manière. Les agents RATP ont essayé d'empêcher les usagers de rentrer gratuitement, mais ont dû céder face à la pression de ces derniers, sous le regard étonné et réjoui des membres du Réseau pour l'abolition des transports payants.

Encore une fois, les dirigeants de la RATP n'ont pas daigné nous rencontrer pour écouter nos revendications, préférant le rapport de force au dialogue.

Pour le Réseau pour l'abolition des transports payants, la gratuité des transports apparaît aujourd'hui comme une nécessité

pour que l'égalité d'accès soit le fondement des services collectifs et afin d'éviter que notre environnement soit toujours plus dégradé, que la liberté de circulation soit sans cesse bafouée, que les transports servent de pilier à des politiques toujours plus répressives et que notre quotidien soit vendu aux marchands du temple. En liant notre réflexion à la pratique, comme aujourd'hui, nous voulons montrer que chacun peut reprendre son avenir en main et que la gratuité est possible ici et maintenant.

### Réseau pour l'abolition des transports payants

*Le Réseau pour l'abolition des transports payants est un collectif qui réunit des organisations autour d'une plate-forme commune.*

*Vous pouvez nous retrouver sur internet : <http://www.samizdat.net/gratuit>, ou nous écrire au 145, rue Amelot, 75011 Paris.*



L'action du 26 janvier

## Le droit à l'école primaire

« À Châteauroux, des enseignants ont été suspendus pour atteinte aux droits de l'enfant reconnus par la Convention internationale ».

**E**NFIN le droit entre en force à l'école primaire, où la discipline devrait en respecter les principes, comme dans le secondaire, et la dignité de l'enfant, puisque le Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) stipule que :

— Article 28 : Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour veiller à ce que la discipline scolaire soit appliquée d'une manière compatible avec la dignité de l'enfant en tant qu'être humain.

— Article 16 : Nul enfant ne fera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation.

La panoplie des punitions à l'école primaire, héritière de vingt siècles de pratiques répressives, y suscite souvent, en vain, des protestations des enfants et des parents. Mais aucun recours n'est possible. L'école primaire ignore les principes du droit, qu'il s'agisse d'exercice des libertés ou de procédures disciplinaires et de sanctions.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, l'ICEM a demandé aux ministres successifs de l'Éducation nationale que le règlement intérieur des écoles primaires soit reconnu

comme un texte juridique qui précise les droits et obligations des acteurs de l'école, l'exercice des libertés fondamentales et les procédures disciplinaires, comme dans le secondaire.

Ces demandes, nécessaires pour faire de l'école un lieu de respect des droits des élèves et des enseignants et d'une discipline éducative et légale, n'ont pas suscité des réponses pertinentes.

Il est plus facile sans doute de s'indigner après que d'apporter des moyens préventifs avant, pour résoudre les problèmes difficiles que rencontrent les enseignants.

Nous préconisons donc que les équipes pédagogiques innovent, en construisant de nouveaux règlements intérieurs, sans attendre des directives officielles. En s'appuyant sur la CIDE et sur les circulaires du second degré (procédures disciplinaires et RI), elles pourraient ainsi organiser l'exercice des libertés et d'une libre circulation responsable, et mettre en place une discipline nouvelle respectueuse de la dignité des enfants et des principes fondamentaux du droit.

Une résistance militante pour plus de Droit et de droits à l'école !

Jean Le Gal

ICEM, pédagogie Freinet



## Pour un local anarchiste à Toulon : état de la souscription et concert de soutien



Dans le cadre de ce projet, nous avons organisé un concert de soutien ce 19 janvier. Pendant près de quatre heures, à travers les mots et musiques de Brassens, Ferré, Tachan, etc. Meille a régélé les oreilles et le cerveau de plus de soixante personnes ; plus que le café-lecture ne peut en contenir d'ordinaire (nous avons dû refuser du monde !). En dehors de l'apport financier, ce fut

**C**OMME les lecteurs du *ML* ont pu en être informés mi-novembre, nous avons en projet l'acquisition d'un local. Librairie, bibliothèque, lieu de débat, café libertaire, ce lieu sera la vitrine de l'anarchisme organisé pour Toulon et le département. Local FA, il sera ouvert aux diverses composantes du mouvement libertaire. Nos démarches à ce jour nous permettent de chiffrer l'apport financier nécessaire : il nous en coûtera entre 18 293 et 22 867 euros (120 000 à 150 000 francs) plus les frais. À cet effet, nous avons lancé une souscription qui commence à porter ses fruits (cf. l'état de la souscription ci-dessous). Concernant toujours les finances, précisons que si nous ne parvenons pas à rassembler la somme nécessaire, les souscripteurs seraient intégralement remboursés.

l'occasion de populariser une idée qui nous tient à cœur auprès d'un public dont la majeure partie n'était pas issue de notre réseau habituel de sympathisants.

D'autres initiatives suivront. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Encore merci pour votre solidarité.

Souscription : Thomas P. : 1341,55€, Raymond R.C. : 22,87€, René G. : 152,45€, Yves P. : 45,73€, groupe Libertad : 76,22€, Bruno N. : 228,67€, Patrick R. : 45,73€, Didier G. et Vanessa B. : 228,67€, groupe Proudhon : 30,49€, Maryvonne et Philippe E. : 152,45€, collectif de La Gryffe : 76,22€, Yann D. : 30,49€, école Bonaventure : 60,98€, Hervé R. : 30,49€, groupe du Gard-Vaucluse : 38,11€, Olga B. : 38,11€, Isabelle L. : 80,00€, Jocelyne et Jacques D. : 121,96€, Franck D. : 152,45€, Gérard C. : 30,49€, Nicolas P. : 30€.



La brochure sur les black blocs actifs à Gènes en juillet 2001 est enfin prête ! Elle fait 32 pages, format A5, il y a quelques illustrations, surtout, quelques textes pas inintéressants. Comme d'hab', cette brochure est disponible contre quelques timbres à cette adresse : Zanzara athée, c/o Maloka, BP 536, 21014 Dijon cedex France.

Gérard C. : 30,49€, Nicolas P. : 30€.

Soit au 24 janvier 2002 : 3 014,16 euros (19 771,59 F)

Concert du 19 janvier 2002 : 255 euros (1 672,69 F)

Apport Groupe Nada : 7 851,12 euros (51 500 F)

La souscription se poursuit (chèque à l'ordre d'ACL. Possibilité de virements mensuels, nous contacter).

Groupe Nada de la Fédération anarchiste c/o ACL, BP 5137, 83093 Toulon cedex

<http://fatoulon.lautre.net>  
email : [fatoulon@lautre.net](mailto:fatoulon@lautre.net)





Claude

## Louis Capart

donnera un concert au Picardie,  
à Ivry-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> février 2002

Claude

Pour tous renseignements :  
tél. 01 46 72 19 77

## Balade en île de Sein

**P**AR un matin d'hiver, au soleil levant, nous sommes partis de Sainte-Évette vers l'île de Sein...

— L'île de Sein, il la chante depuis... Alors évidemment, imperceptiblement elle a fait son chemin dans nos têtes (« La tête dans des îles... »)

— La mer verte, l'air froid et vif, le ciel plein de nuages jouant avec la lumière.

— Une île... est-ce cette association sonore du féminin-masculin en un seul lieu qui donne tant à rêver, à vibrer ?

— Les cormorans, tous vêtus de noir

rasaient l'eau. Bientôt la pointe du Raz, qui sous un temps calme et une mer se reposant de ses nuits folles, ne se faisait guère impressionnante. Avait-elle décidé de cacher sa puissance ?

Ah ! voilà la Vieille, Ar Groach qui pointe son nez, avec sa fidèle compagne la Plate, Ar Groach Vihan, leurs bains de pieds sont toujours agités.

— Après Bréhat, Ré, Belle Ile, Ouessant... découvrir, les yeux grand ouverts ce « caillou » à demi-immergé et tétu... Sein dans sa pleine simplicité...

— Et puis l'île qui semblait au loin

être un nuage vacillant sur l'eau était là, avec ses maisons blanches et ses cormorans bleus (les mains dans les poches, ceux-là !...), près du Men Brial.

— Deux quais, quelques maisons, un bout de terre...

— Une charrette près d'eux afin de transporter les denrées amenées par la marée.

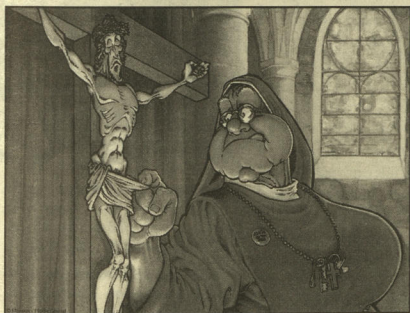
— Et des rochers dont le profil s'imprègne et de l'eau et du ciel, masques vibrant de la fureur toujours possible des éléments !

Roselyne et Claude



### Vient de paraître

« Sœur Marie-Thérèse »  
par Maëster



**C'**EST un régal. Cinquième de la série, il s'intitule *Sans diocèse fixe*. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas, Sœur Marie-Thérèse est un personnage de BD de la collection *Fluide glacial*. Elle porte l'uniforme religieux mais est chaussée de rangers. Elle fume des pétards et ne crache pas sur la bouteille. Elle mate les mecs. Elle ne croit pas et est la hantise de sa hiérarchie. Elle n'hésite pas non plus à user de ses poings. Chaque image recèle moult détails saugrenus et hilarants.

Dans ce numéro, les six histoires nous emportent dans la franche rigolade, bien que le fond soit sérieux. Ainsi, dans « Chantier interdit », notre Sœur est envoyée loger dans une bâtisse qu'un entrepreneur peu scrupuleux entend raser pour dresser un pôle d'activités industrielles et commerciales. Nous verrons comment la sœur occupe le bâtiment pour en faire un squat, lieu de vie pour les familles des ouvriers sans-papiers que l'entrepreneur exploite au black ; la médiation que tente le maire corrompu... etc. Si vous êtes en panne d'idées pour des cadeaux, foncez sur cette BD ! Succès et rire maximum garantis !

Stef@  
Lorient

« Avoir l'esprit ouvert n'est pas l'avoir béant à toutes les sottises. » Jean Rostand

Note sur le « Petit lexique philosophique de l'anarchisme » de Daniel Colson

**J'**AI tout de suite consulté la rubrique « science », par réflexe. Ça commence mal par « Bergson, et Deleuze après lui, ont montré le caractère réducteur et dominateur de la science, là où en fonction d'une "utilité pratique" et manipulatrice, pour dominer et instrumentaliser les êtres, la science substitue des signes aux choses, les arrête dans leur mouvement ou leur devenir et prétend ainsi dire la vérité de ce qu'elles sont en les coupant de ce qu'elles peuvent. [...] ». Ce style peu clair ressemble à du newageux relativiste, qui considère qu'il n'y a pas de vérité même approximative mais que chacun a sa vérité, en particulier en sciences ; et en corollaire que les pseudo-sciences valent les sciences. La science ne prétend pas dire la vérité mais prétend l'approcher bien plus que les délires newageux. Comme le dit bien Frédéric Dard, « L'hypothèse la plus élaborée ne saurait remplacer la réalité la plus bancale. ». La science est certes bancale mais au moins elle a des applications pratiques, il suffit de se rappeler Raymond-la-science, pour rester dans le *Lexique*.

Que pensent les anarchistes et les proches de la science ? À part quelques citations de Bakounine contre la science, pas grand-chose ; Proudhon n'est pas cité dans cette rubrique, Russell et Bricmont n'apparaissent nulle part. Selon le *Lexique*, il n'existe donc pas d'anarchistes ni de libertaires pour le

nucléaire, les OGM ou le clonage. Il est cependant nécessaire, avant d'être favorable ou pas à l'une de ces applications de la science, de bien réfléchir à ses conséquences, à ses utilisations et à ses risques, actuels comme potentiels ; il vaut mieux donc se garder de la réaction épidermique afin d'éviter de dire ou de faire des conneries. Par exemple, le nucléaire ne pose pas de problème en soi, son utilisation actuelle en pose car le pouvoir a évacué la réflexion sur la radioactivité et la durée de vie des déchets, sur la centralisation et sur la société soumise aux techniciens nécessaires pour pas que le bazar n'explode. L'analyse anti-nucléaire d'aujourd'hui fait l'impasse sur l'intérêt de l'État dans ce type de nucléaire et pas dans un nucléaire moins polluant, ni centralisé ni affaire de spécialistes. Pourquoi pas, après tout, un nucléaire au service de l'individu et non de l'État ?

De même pour les OGM ou le clonage : les plus rétifs à ces recherches sont avant tout les religieux et mystiques de tous bords et leurs motifs sont moraux, morales qu'ils cherchent à nous imposer en apeurant bien des ignorants. Ils nous ont déjà fait le coup en menaçant Galilée, en tuant Vésale, en interdisant Darwin ou en condamnant la vaccination ; à ce propos, lisez *Science et Religion* de Russell.

Il n'y a rien non plus sur la distinction nécessaire entre les résultats scientifiques, les méthodes de recherche scientifiques, les scienti-

ques en tant qu'individus ou en tant que scientifiques, les applications de la science ou les institutions scientifiques, et des points de vues anarchistes sur ces catégories. C'est bien dommage dans un article qui parle de « la science » en y sous-entendant tout et n'importe quoi. D'ailleurs l'article « rationnel » renvoie immédiatement à « irrationnel » qui affirme que « pour la pensée libertaire, tout est rationnel puisque chaque être, chaque événement, chaque situation a sa raison d'être, qui obéit à sa propre loi ». Donc, selon l'auteur, les libertaires sont relativistes en sciences, 2+2=5 et je suis le pape. Parler du rationnel uniquement par l'intermédiaire de l'irrationnel est aussi incomplet de parler de l'anarchisme uniquement par l'intermédiaire de l'autoritarisme.

J'ai enfin été surpris de constater l'absence des rubriques individualisme, communisme, socialisme, libertaire ou unanimité. Le cynisme est caricaturé ; a-t-il entendu parler des inspireurs qui furent les cyniques grecs ou même de Sade ? Colson peut professer les opinions qu'il veut, mais ces omissions et ses choix sont pénibles dans un lexique qui se veut un minimum objectif. C'est vrai qu'il préfère amasser des citations peu claires de Deleuze et de Gattari ; il ne faut pas se plaindre, on a évité Lacan.

Nicolas  
Liaison Melun

## Social-sodomie

**C**OMMENT résister à une revue qui a le culot d'intituler de la sorte son numéro 4, et dont un cul-de-lampe représente le douloureux châtement de la sodomie que Michel-Ange a peint sur les murs de la chapelle Sixtine ? D'autant qu'elle présente un « comité scientifique » d'universitaires aux titres longs comme le bras. Entre aristocrates et sans-culottes, *X-Alta* a choisi son camp ; le premier numéro traitait de la « tentation du bonheur sportif », le second et le troisième du « multiculturalisme », et le cinquième de « la nouvelle servitude volontaire ». En commun avec *Refractions*, *X-Alta* a le goût de la pensée critique, et des illustrations contemporaines. Apparemment plus incisifs que ceux de *Refractions*, ses articles sont nettement moins lisibles ; les textes de présentation, en particulier, culbrent l'intelligibilité comme un Lacan sous acide. Heureusement les articles (très bien) traduits de l'anglais et les entretiens, bien plus clairs, sauvent la revue du cul-de-basse-fosse. D'autant qu'elle semble cultiver le débat, qu'il soit interne au numéro ou de numéro à numéro. Le culte de Theodor Adorno paraît y régner ; espérons qu'une « transversale » de *Refractions* ou un livre de l'ACL acculteront le penseur de Francfort au bénéfice des cul-de-jatte philosophiques tels que l'auteur de ce compte-rendu. Ne reculons pas devant quelques citations, histoire de recharger nos accus.

D'un entretien (n°5) entre Roger Dadoun et Fabien Ollier-Henri Vaugrand :

Roger Dadoun : « Culte de la personnalité – voyez ces foules qui se balancent, bras levés comme en prières, et ces cris d'adoration typiques des hystéries collectives – et savoir catéchisé en culte entretenu par le scientisme médiatique, nous avons là deux dodues mamelles de servitudes volontaires qui nous paraissent devoir être associées au principe généralisé de l'entretien ; questionnaires et répondants s'y adonnent avec fureur, le journaliste traque l'Auteur, lequel se place sur son chemin pour vite se faire prendre. Que de soumissions exquises : le journaliste soumet des questions, auxquelles l'Auteur se soumet, et tous deux se retrouvent complices réjouis de se soumettre au jeu du semblant imposé par le système actuel triomphant de communication de masse. »

Entre Annie Le Brun et Fabien Ollier (n°5) :

Annie Le Brun : « Pour revenir à l'emprise de plus en plus grande de ce monde sur l'enfance, je voudrais donner cet exemple d'une poupée qui fait tout, qui respire, etc. Quand on voit cela, l'appari-

tion et la diffusion des poupées multifonctions qui font tout, qui pleurent, respirent, rient, etc, me paraissent on ne peut plus significatives. C'est comme si vous aviez un bébé véritable en face de vous. Les nouvelles matières permettent de donner l'illusion de la peau et, en fait, il n'y a pas de différence fondamentale avec les nouvelles poupées gonflables qui vous font tout. Dans les deux cas, on se trouve devant une illusion de réalité, d'autant plus inquiétante que les gestes et les mouvements que font ces poupées gonflables et ces jouets sont programmés. Il en résulte quelque chose de très grave lié à la coïncidence entre le côté limité du programme et la force de l'illusion de la réalité. C'est une façon de nous faire croire à une réalité programmée, donc non modifiable. C'est un formidable apprentissage de la servitude volontaire qui a d'abord pour effet désastreux de circonscrire le possible. »

Enfin, faisons culminer ce compte-rendu par un extrait d'Henri Vaugrand, dans lequel les « post-machins » sont les tenants du post-modernisme, qu'il voit nous mener à un cul-de-sac. « Osons une parabole à la Baudrillard : le djihad n'existe pas. J'rigole. Mais je reste goguenard à l'idée de l'interprétation que les post-machins vont donner à la guerre sainte que se livrent l'ensemble des fous de Dieu (président américain ou mollah taliban, même combat). Néanmoins, il n'y a pas de djihad. Quand le refus de la modernité utilise les techniques hyper sophistiquées de la modernité (Boeing suicides) et quand, dans le même temps, la modernité utilise la rhétorique de la pré-modernité (Bien contre Mal), la notion de djihad perd de sa superbe. Mais, que l'on y prenne bien garde, quand les justes sont des deux côtés, il y a un schisme quelque part. Du coup, la croisade n'existe pas non plus, puisque les propositions s'annulent. Et pourtant ils tombent les Boeing. [...] »

On peut commander les numéros de cette revue à : *X-Alta*, La Roderie, 24300, Abjat, Bandidat ; ou envoyer un courrier : x-alta@liberty-surf.fr

Nestor Potkine



J. G.

## « Le Livre-accès » du Collectif sans ticket, Bruxelles

**A**VEC son format poche, ses cent cinquante pages, voici un petit livre d'apparence modeste qui, par ailleurs, traite d'un enjeu dont beaucoup, y compris chez les libertaires, n'ont pas encore saisi l'importance, la nature réelle. C'est de gratuité qu'il s'agit ou, plus exactement, de liberté d'accès aux transports collectifs. À ceux et celles qui s'obstineraient à penser que le sujet demeure secondaire au regard de l'actualité, de l'urgence qu'imposent d'autres combats plus essentiels, on ne saurait trop conseiller d'y jeter ne serait-ce qu'un regard distrait : je fais pour ma part le pari qu'ils ne pourront qu'être séduits par la justesse, la profondeur de ce qui est énoncé dans ces pages d'une rare densité.

Conçu à l'origine comme une pause, une respiration dans la continuité d'une activité qui, depuis près de trois ans, constitue le quotidien des membres du collectif, *Le Livre-accès* est articulé autour de deux parties. La première forme une sorte d'historique du mouvement, qui ensuite débouche sur un bilan sans concessions. Opérations free zone, carte de droits aux transports, assemblées d'usagers... Récit vivant de pratiques militantes d'une grande diversité, cette première partie peut également être lue comme un genre d'inventaire des moyens dont nous disposons pour porter le débat de la gratuité, au sens large, sur la

scène publique. Selon l'expression d'un des auteurs, le militant y verra donc une précieuse boîte à outils.

La seconde partie se veut plus prospective. Le libre accès aux transports y est envisagé sous l'angle du développement durable, de la justice sociale, d'une redéfinition de l'espace collectif, ou des services du même nom. La réflexion qui s'y développe prend par moments l'aspect de ses évidences si bien tuées la plupart du temps, que les voir ici rappelées est proprement jubilatoire. Le chapitre qui suit, dans lequel les auteurs répondent aux objections les plus courantes, renforce encore notre plaisir. Bref ce « petit livre », indispensable à ceux et à celles que questionne l'idée de gratuité, ne manquera pas de combler les esprits curieux de connaître les tenants et aboutissants d'une politique des transports plus soucieuse de profits que de service public, agressive et perverse vis-à-vis des plus démunis, se moquant des problèmes écologiques, indifférente aux discours autres que ceux produits au ministère. À lire d'urgence, donc.

Fred  
pour le RATP

*Le Livre-accès*, Collectif sans ticket,  
Bruxelles, éditions du Cerisier, 7 euros.  
En vente à Publico

## Collectif sans ticket

**L**ES USAGERS du CST-Bruxelles partis à la découverte des territoires de déplacements et des groupes de lutte sur l'accessibilité des transports dans le sud-est de la France sont de retour sur leur réseau « ordinaire ». Le bilan de cette petite semaine d'échanges est particulièrement positif. Environ 200 personnes ont participé aux rencontres-débats. L'avenir de l'accès gratuit – avec les questions connexes qu'il soulève – comme objet politique à part entière à l'échelle européenne semble sur la bonne voie.

Notre passage à Marseille a été l'occasion de mener une opération conjointe avec les usagers du CST-Marseille, le mercredi 9 janvier. Peu après 18 heures, le groupe de militants (environ 50 personnes) est descendu dans la station Vieux-Port. Une poussette en tête de cortège a ouvert le portillon, nous avons déroulé notre banderole et environ quinze cents personnes ont bénéficié de la gratuité (c'est le nombre des tracts distribués). C'est fou le monde qu'il y a le soir de l'ouverture des soldes entre 18 heures et 19 h 30 !

Les médias locaux étaient présents. L'action était annoncée par la *Marseillaise* dans son édition du jour, sous le titre : « Le Collectif sans ticket de Marseille s'affiche ». L'action s'est passée dans la bonne humeur, à part une petite altercation avec un employé « zélé » de la RTM

(Régie des transports marseillais).

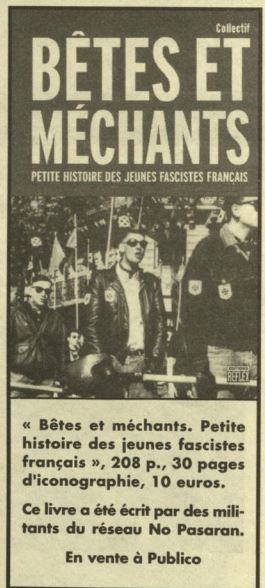
Voici un extrait du tract « spécial CST belge » :

« Venez rencontrer le Collectif sans ticket de Belgique ! »

La lutte pour le libre accès aux transports en commun et la gratuité des services collectifs est présente partout où des usagers ont voulu prendre leurs affaires en main. Depuis plus de trois ans, nos camarades ont multiplié les interventions, rencontres et échanges avec des usagers, des travailleuses et des travailleurs des services publics, des syndicalistes, des mandataires politiques, des journalistes... des forces de l'ordre.

À l'instar du collectif marseillais, ils et elles pratiquent le métro « aouf ! » (ndt : en accès gratuit) et construisent régulièrement des « free-zones », zones temporaires de gratuité, déguisées en anti-contrôleurs...

Leur but n'est pas de demander un aménagement humanitaire de la situation, même si de nombreuses avancées en Belgique leur sont redevables, mais d'obtenir une « véritable décision politique, [...] un évènement culturel. La gratuité généralisée des transports en commun signifierait que le service public n'est pas une charge qu'une société civilisée doit consentir à supporter, mais un projet collectif capable, en tant que tel, d'affirmer le possible contre les probabilités grises de la résignation. » (in *Livre accès*, du



Collectif sans ticket, éditions du Cerisier 2001).

Diffuseur d'idées, de pensées, de pratiques, le collectif a été rapidement considéré comme « dangereux » par les autorités, parce qu'il touchait à des fondements de la société marchande, à ces rentes de situation qui se font sur le dos et des travailleurs et des travailleuses des transports et des usagers. Parce qu'à travers son action, le collectif pose la question de la fin d'un apartheid social qui hiérarchise les droits sociaux et exclut sous prétexte de rentabilité ».

Collectif sans ticket

Collectifsansticket@lists.collectifs.net  
http://lists.collectifs.net/mailman/listinfo/collectifsansticket

# Qu'on châtre la frocaille !

## En attendant mieux



### Qu'on les châtre !

LA SEMAINE dernière, comme je donnais le dernier coup de fion à mes flanches, les quotidiens racontaient la disparition d'un mioche lillois, le petit Gaston Foveaux, que ses parents avaient eu la criminelle trouducuterie de coller à l'école des ignorants de Notre-Dame-de-la-Treille.

Encore un pauvre que les cafards ont étrillé ! que je ruminai.

C'était là une si vague supposition que je posai ma plume sans en faire part aux bons bougres.

Le lendemain, ma supposition était confirmée par les faits :

Le petit Foveaux avait bel et bien été victime des ignorants ! On avait dégotté son cadavre dans la cafardière et aucun doute n'était possible. Tout de suite, les soupçons des chats-fourrés se concentrèrent sur l'enfroqué Flamidien et une chîée d'accablantes preuves vinrent préciser les soupçons.

Le monstre a-t-il opéré seul ? On ne sait pas !

Mais ce qu'on sait parfaitement, c'est que ses copains ensoutanés n'ont pas ignoré le crime et qu'ils ont bougrement manœuvré pour sauver la mise au Flamidien.

Ah, si les porcs avaient pu subtiliser le cadavre, le trimbaler au dehors du couvent !

Ils durent y renoncer. C'est alors qu'ils se décidèrent à sortir la

victime de sa cachette et à l'installer au milieu d'un parloir où, le lendemain les jageurs le trouveront sans recherches. Près du cadavre, les frocards avaient posé une lettre qu'ils voulaient faire attribuer à l'assassin et qui n'était qu'un boniment imbécile : « Je suis un socialiste, disait la babillarde, et j'ai tué le petit Foveaux pour faire des misères aux prêtres... »

Ça sentait le cafard d'une lieue ! Turellement, ça n'a pas pris.

Une autre manigance des enfroqués a été de dénoncer un de leurs amis, bigot enragé et salisseur de gosses – mais qui ne porte pas la soutane.

Si on avait pu rejeter l'assassinat du petit Foveaux sur le menuisier Mulo, l'honneur des enfroqués était sauf.

Je t'en fiche ! Flamidien reste, malgré les manœuvres de ses amis, l'empapaouteur et l'assassin.

Alors, la jésuitaille a entonné un autre cantique :

« Pourquoi faire retomber sur une collectivité la responsabilité d'un crime individuel ? »

Eh foutre, on n'était pas habitué à entendre les jésuites argumenter ainsi. Il n'y a pas longtemps que ces mêmes jean-fesse agoniaient les anarchos de sottises et, pour les actes d'un seul, gueulaient qu'il fallait taper dans le tas.

Donc, tant pis pour ce qui leur arrive : ils ont mis en circulation des boniments qui se retournent contre eux – ils ont craché en l'air et le glaviot leur retombe sur le nez. C'est bien fait !

Au surplus, il n'y a pas de comparaison possible entre l'acte d'un anarcho et le crime d'un porc ensoutané.

Si un anarcho fout les pieds dans le plat et casse les vitres

sociales c'est qu'il est fichu à cran par les abominations ambiantes et qu'il veut protester contre les vacheries des riches et des dirigeants.

A qui la faute ! A la société tout entière ! C'est elle qui engendre la misère et l'oppression – c'est elle la responsable des actes de révolte.

Les anarchos n'y sont pour rien : ils se bornent à constater que tout va de ginguois dans la société capitaliste et à crier casse-cou.

Si vous dégingolez dans un précipice rendez-vous responsable de votre chute un bon feu qui vous aura averti du péril et que vous n'aurez pas écouté ?

Evidemment non !

Hé bien, les anarchos ne sont rien plus que des avertisseurs.

lement des types d'un même sexe : dans les prisons, il se passe de sacrées malpropétés et c'est kif-kif aux Biribis africains.

La frocaille ne peut pas échapper à la fatalité !

Bien au contraire, le vœu de chasteté que les ensoutanés prononcent les prédispose à toutes les cochonneries : ce vœu les tourneboule, la luxure les brûle et ils se vautrent vite dans toutes les salauderies !

Quand les ensoutanés sont des ignorants qui se spécialisent à l'abrutissement des gosses – malheur aux petiots !



Malheureusement, son exemple n'a pas été suivi.

C'est que la frocaille ne fait vœu de chasteté que pour cacher son jeu : n'ayant pas de famille, ayant brisé tous les liens sociaux, ces animaux arrivent vite à excéder l'humanité ; ils sont ainsi plus à même de faire du mal au populo en nous introduisant leurs mensonges ; quant à leurs passions, loin de les réfréner, ils les assouvissent sans mesure... Et ils arrivent ainsi à être à tous les pôles de vue – tant au moral qu'au physique – de parfaits jésuites, des monstres complets !

Les bouffe-galette sociales parlent de pondre une loi qui interdise aux enfroqués de faire l'école.

C'est un remède idiot ! Ça n'empêchera pas les prêtres de souiller nos mômes.

Ma binaise est bougrement plus efficace :

Qu'on les châtre ! Ce n'est pas radical – c'est simplement opportun !

Le remède radical serait autrement galbeux... Un petit coup de chahut sérieux et la frocaille ne nous emmièlerait plus...

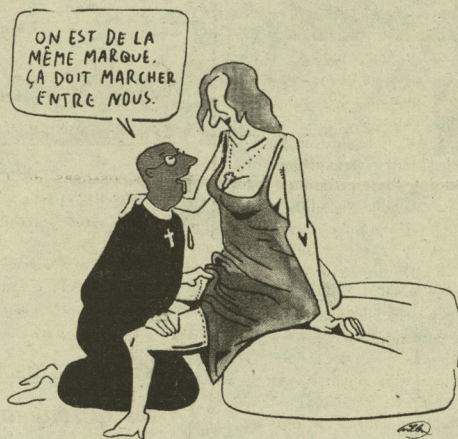
En attendant, le chaponnage a du bon !

Les montreurs de vipères ont soin d'arracher les crocs venimeux aux reptiles de leur collection.

Qu'y a-t-il de drôle à ce qu'on opère identiquement vis-à-vis des cafards ?

Puisque nous sommes d'assez foutues andouilles pour laisser ces bêtes venimeuses circuler au milieu de nous, la plus élémentaire des précautions est de les mettre dans l'impossibilité... de mordre !

Émile Pouget  
19 février 1899



Or, donc, entre eux et les cochons ensoutanés il n'y a pas mèche de dégoter un semblant de rapport.

Les enfroqués sont des feignasses qui, s'ils étaient restés des hommes, n'auraient été ni plus malpropres, ni plus méchants, ni plus criminels que le premier venu. Mais ils ne sont pas restés des hommes ! Ils se sont isolés, se sont créés une existence à part, une vie anti-humaine... il n'y a donc rien d'épatant à ce qu'ils arrivent à être des monstres.

Et il n'y a pas d'erreur : étant donné les circonstances et l'influence du milieu, les porcs du calibre de Flamidien sont une résultante fatale du raticanisme.

Aussi a-t-on raison de s'en prendre non seulement au cochon sur qui paraît peser la responsabilité individuelle du meurtre du petit Foveaux, mais encore à ses copains – à toute la frocaille, à toute la jésuitaille !

Les mœurs contre nature sont le produit inévitable de l'amoncel-

Les bons bougres qui ont eu la déveine d'aller chez les frères ne me démentiront pas : les Flamidiens sont légion !

Il n'y aurait qu'un moyen de foutre les enfroqués à l'abri du vice malpropre : ce serait de les chaponner !

Y a que ça, les châtrer ! Et dam, quoi de drôle ?

Puisque ces porcs jurent de rester chastes, il n'y a pas de mal à ce qu'on les fiche dans l'impossibilité radicale de succomber à la tentation ; une fois châtrés on pourrait les laisser courir en liberté, sans crainte qu'ils violent leur parole et les gosses.

Mon idée n'a d'ailleurs rien de loufoque ; un saint du calendrier crétin, Origène, qui n'était fichre pas une foutue bête, se fit l'ardent champion de la castration des curés.

Le bougre était évêque – et il prêcha d'exemple, nom de dieu !

Il se fit chaponner !

